

AVIS N° 2025/03/06-01

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 06 mars 2025, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la demande de subvention déposée par le Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM UR 4225) ;

PROJET

« ATENA »

Les membres de la Commission de la Recherche approuvent les demandes de subventions et le plan de financement proposés par le Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM UR 4225) pour le projet « ATENA », tels que définis en annexe.

Cet avis est émis à la majorité de 28 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

Membres en exercice : 37

Quorum : 20

Présents ou représentés : 29

Fait à Marseille, le 06 mars 2025,



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH

Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financeur	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
FEG	CERGAM	RICARD Antonin	<p>ATENA</p> <p>Le projet inscrit ses actions dans un cadre de coopération transfrontalière dans lequel la programmation stratégique des régions impliquées montre la volonté partagée de converger vers le développement de solutions numériques innovantes dans divers domaines. En effet, il est bien connu que les centres de formation continue et de mise à jour professionnelle, dans le territoire ALCOTRA, sont concentrés dans les centres urbains et recourent encore peu à la formation à distance, soulevant ainsi un problème d'accessibilité pour ceux qui vivent dans des zones plus reculées.</p> <p>L'objectif général du projet est de soutenir la croissance des compétences entrepreneuriales nécessaires pour activer les transitions « jumelles » verte et numérique, afin de renforcer et favoriser la création de startups innovantes dans les secteurs stratégiques du tourisme durable, de l'économie circulaire et de l'agroalimentaire, en vue de la neutralité climatique et d'un avenir durable, équitable et compétitif.</p>	Interreg ALCOTRA	244 307	305 384	amU : 61 077 (a) salaire des permanents